
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONTSÉANCE DU 28 JUIN 2024*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de juin à 19 H 00***OBJET : EDUCATION ET APPRENTISSAGES****Centres Socio-Culturels et Maison de quartier des Espérances : Approbation d'une demande de subvention au titre des Fonds Publics et Territoires (FPT), auprès de la Caisse d'Allocations Familiales**

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **21 juin 2024**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2024/118**Présents :****M. Xavier HAQUIN, Maire****M. BLANCHARD, Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE,
M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES,
Mme CHESNEAU MUSTAFA, Adjoint au Maire****Mme LEMARCHAND, M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR,
Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE,
M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT,
M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE,
M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. KHINACHE,
Mme DAHMANI, Conseillers Municipaux****Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme DEHAS	(pouvoir à Mme CHESNEAU MUSTAFA)
Mme BENLAHMAR	(pouvoir à Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE)
M. GODARD	(pouvoir à Mme CABOT)
M. KEBABTCHIEFF	(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)
M. BAY	(pouvoir à M. MELO DELGADO)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 02/07/24**Publiée le : 05/07/2024**

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

EDUCATION ET APPRENTISSAGES

Centres Socio-Culturels et Maison de Quartier des Espérances : Approbation d'une demande de subvention au titre des Fonds Publics et Territoires (FPT), auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

VU l'avis de la Commission Education et Apprentissages du 19 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT que le fonds « Publics et Territoires » (FPT) renforce le positionnement des Caisses d'Allocations Familiales au cœur des territoires et permet d'accompagner l'opérationnalité des objectifs inscrits dans le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) et les Conventions Territoriales Globales (CTG) pour la période 2024/2027 ;

CONSIDÉRANT qu'en fonction des réalités des territoires, des axes prioritaires sont identifiés autour du déploiement des services et des actions destinées à la jeunesse avec un focus porté sur l'engagement des jeunes ;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Ermont et plus particulièrement les Centres socio-culturels souhaitent s'inscrire dans l'axe 3 de ce dispositif « **Soutenir les initiatives numériques en direction des enfants et des jeunes** », avec plusieurs actions de sensibilisation et de prévention autour des usages numériques ;

CONSIDÉRANT par ailleurs, que les Centres socio-culturels souhaitent pouvoir développer un accompagnement par le dispositif « **promeneurs du net** », qui permet de mettre en place une veille numérique sur internet et les réseaux sociaux dans un objectif de prévention ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commune de solliciter une aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise dans le cadre des projets FPT,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise une aide financière à hauteur de **8 500 euros** afin de mener à bien les différents projets mis en œuvre au sein des Centres socio-culturels et de la Maison de Quartier des Espérances ;
- **APPROUVE** les modalités d'organisation définies pour l'année civile 2024 ;
- **PRÉCISE** que les Fonds Publics et Territoires seront reconduits tacitement, sauf délibération contraire ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents afférents à cette demande.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN

**APPEL A PROJETS 2024
FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AXE 3**

Favoriser l'engagement et la participation des jeunes

Votre projet concerne* :

**Veuillez cocher la case correspondant à l'appel à projet auquel vous souhaitez répondre*

Renforcer l'accès des adolescents aux loisirs éducatifs en accompagnant le développement d'une offre de loisirs en faveur des publics les plus vulnérables ; soutenir l'essaimage d'initiatives concourant à l'éveil citoyen, artistique, culturel, scientifique et écologique.

Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes

Soutenir les initiatives numériques en direction des jeunes

Il s'agit d'une :

x 1^{ère} demande :

Demande renouvelée :



Vu pour être annexé à
délibération n° 24/118 du 28/06/24
ERMONT, le... 02/07/24
Le Maire,

Le dossier de candidature est à retourner à l'adresse électronique suivante, uniquement :

reseaux-partenaires@caf95.caf.fr

**Aucun dossier transmis en dehors de ce circuit ne sera pris en compte
Au maximum deux dossiers de candidature peuvent être déposés par gestionnaire.**

Avant le 17 mai 2024

Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé

Pour une demande complète, veiller à bien joindre les pièces suivantes :

- Le budget prévisionnel joint au dossier daté, cacheté et signé
- Le Projet complété sous format Word et une version signée
- Un RIB
- Une attestation URSSAF de moins de 3 mois

1- Porteur du projet	
Identité	<i>Mairie d'Ermont</i>
Statut juridique	<i>Collectivité territoriale</i>
Adresse du siège	<i>100 rue Louis Savoie</i>
Numéro SIREN /SIRET	<i>219 502 192 00012</i>

2 - Identification du représentant légal	
Nom, prénom	<i>RENAI Sami</i>
Fonction	<i>Coordinateur jeunesse</i>
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	Sami.renai@ville-ermont.fr / 06.26.73.66.07

3 - Identification de l'animateur référent du projet ou personne référente à contacter	
Nom, prénom	<i>VICENTE Christophe</i>
Fonction	<i>Animateur jeunesse multimédia</i>
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	Christophe.vicente@ville-ermont.fr

4 – La(les) structure(s) porteuse(s) - projet pédagogique	
Type d'équipement (structure jeunesse, centre social, structure information jeunesse, mission locale, ...)	<i>Service des centres socio-culturel / Secteur loisirs jeunesse</i>
Commune d'implantation	<i>MAIRIE D'ERMONT</i>
Objet statutaire de la structure	<i>Centre socio-culturel « Les Chênes » - 9 rue Utrillo Maison de quartier des Espérances – 112 rue du 18 juin Centre socio-culturel François Rude – Allée Jean de Florette</i>

5 – Les jeunes accueillis

Axes pédagogiques de la structure en matière de jeunesse

- *Proposer des activités et stages autour de l'utilisation du numérique*
- *Accompagner les jeunes dans leur éducation au numérique et à leur bonne utilisation*
- *Accompagner les jeunes à acquérir de nouvelles compétences*

Dans quel cadre les adolescents réaliseront le projet : (ALSH, Centre social, accueil jeunes...).

- *Accueil de jeunes*
- *Centre social*
- *Vacances scolaires*
- *Stages thématiques*
- *Cycles découvertes*

Principales réalisations dans le domaine de l'implication des jeunes :

- *Création de court métrage*
- *Création de film d'animation (stop motion)*
- *Création de capsules vidéo (de type YouTube)*
- *Sensibilisation aux réseaux sociaux et aux « Fake News »*
- *Initiation à l'impression 3D*
- *Veille sur numérique « promeneurs du net »*

En cas de demande renouvelée :

Montant accordé l'année précédente :

Quelles évolutions constatez-vous sur le plan quantitatif et qualitatif ?

DESCRIPTION DETAILLÉ DE L'ACTION

à réaliser entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024

(tout document utile peut être joint au dossier)

Titre de l'Action (voir "actions éligibles" dans le cahier des charges)	Décrypter l'information
Dates de réalisation et Territoire d'intervention du projet : (commune/quartier où l'action est mise en œuvre)	Date : Année 2024 Territoire : Toute la ville d'Ermont QPV : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Domaines (cochez la ou les cases correspondantes)	Citoyenneté et vie locale <input type="checkbox"/> Humanitaire/solidarité <input type="checkbox"/> Science et Technique <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> NumériqueX Sports <input type="checkbox"/> Loisirs <input type="checkbox"/> Départ en vacances en autonomie <input type="checkbox"/> Autre (précisez)
Les caractéristiques des jeunes concernés (âges, nombre, ...) Et du territoire concerné	- Jeunes de 11 à 17 ans : 40 jeunes issus de tous les quartiers de la ville
Coût total de l'action (voir dépenses éligibles su cahier des charges)	3 400 euros
Montant demandé cette année * subvention plafonnée à 5 000 € et 80 % du coût total de l'action	2500 euros
Le contexte local :Etat des lieux - les constats de départ qui ont amené à la proposition d'action - pourquoi ce projet ?- A quel besoin problématique répond -il ? (Diagnostic - repérage du besoin - solution proposée)	Le contexte actuel est marqué par une prolifération sans précédent d'informations, souvent accompagnées de fausses nouvelles, de désinformation et de propagande. Les jeunes sont particulièrement exposés à ces contenus, principalement à travers les médias sociaux et les plateformes en ligne. Pour les aider à naviguer dans ce paysage médiatique complexe, le Service Jeunesse propose de mettre en place un projet d'action intitulé "Décrypter l'Information".
Objectifs du Projet (orientation globale : objectifs opérationnels)	<ol style="list-style-type: none">1. Sensibiliser les jeunes de 11 à 16 ans à la présence et à l'impact des fake-news dans leur vie quotidienne.2. Développer chez les participants un esprit critique leur permettant de discerner les informations fiables des fausses informations.3. Renforcer les compétences en recherche, en analyse et en vérification des sources d'information.4. Encourager les jeunes à devenir des citoyens numériques responsables et conscients de leurs interactions en ligne.

<p>La description de l'action avec les moyens spécifiques (Élaboration et modalités de mise en œuvre, démarche d'implication des jeunes origine du projet, communication)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de capsules vidéo façon YouTube (parle de ta passion) (stage 3 jours vacances soit 24H) • Enquête Escape Game Fake-news (deux actions soit 10H) • Court métrage sur la rumeur (un stage en vacances scolaires soit 30H) • Création de fausses affiches publicitaire (une action soit 5H) • Film d'animation en Stop Motion sur la discrimination (cycle découverte soit 24H)
<p>Place du public ciblé (quelle implication du public dans le projet- en amont ; en en cours, en fin de projet) Calendrier (Étapes de réalisation en précisant le rôle des jeunes et de l'adulte référent)</p>	<p>Les jeunes écrivent et mettent en œuvre leur projets</p>
<p>Les partenaires mobilisés (quels sont les partenaires du projet - institutionnels, locaux - leur place et rôle dans le projet)</p>	<p>Les animateurs jeunesse, les référents enfance et famille des trois structures sociales de la ville, Le CMEJ, le BIJ</p>
<p>Les résultats attendus avec les indicateurs d'évolutions (Indicateurs mesurables-qualitatifs et quantitatifs)</p>	<p>Que les jeunes soient capables d'analyser les images et les informations qui leur parviennent, qu'ils prennent le temps de remettre en question et vérifient les sources. Qu'ils comprennent comment se construit une information quelle qu'elle soit et pourquoi il faut toujours chercher pourquoi et d'où elle vient. Remplissage des ateliers et résultat</p>

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR EN COMPLEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Justificatifs à fournir lors du dépôt de candidature

Nature de l'élément justifié	Justificatif à fournir lors de la première demande	Justificatifs à fournir lors d'un renouvellement de demande
Existence légale	Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation ou récépissé de la déclaration de modification
Vocation	Statuts	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	Attestation de non-changement de situation
Régularité face aux obligations légales et réglementaires	Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global \geq à 153.000 € Dernier rapport d'activité	Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global \geq à 153.000 € Dernier rapport d'activité

	Derniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes)	Derniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes)
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.

=> Pour les Associations – Mutuelles – Comités d'entreprise

=> Pour les Collectivités territoriales – Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatif à fournir lors de la première demande	Justificatifs à fournir lors d'un renouvellement de demande
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM/EPCI/ Communauté de communes et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Localisation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	Attestation de non-changement de situation

2. Justificatifs à fournir lors de la signature de la convention

Capacité du contractant	- Délibération de l'instance compétente (conseil d'administration, conseil municipal...) autorisant le contractant à signer
--------------------------------	---

**APPEL A PROJETS 2024
FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AXE 3**

Favoriser l'engagement et la participation des jeunes

Votre projet concerne* :

**Veuillez cocher la case correspondant à l'appel à projet auquel vous souhaitez répondre*

Renforcer l'accès des adolescents aux loisirs éducatifs en accompagnant le développement d'une offre de loisirs en faveur des publics les plus vulnérables ; soutenir l'essaimage d'initiatives concourant à l'éveil citoyen, artistique, culturel, scientifique et écologique.

Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes

Soutenir les initiatives numériques en direction des jeunes

Il s'agit d'une :

1^{ère} demande :

Demande renouvelée :

Le dossier de candidature est à retourner à l'adresse électronique suivante, uniquement :

reseaux-partenaires@caf95.caf.fr

**Aucun dossier transmis en dehors de ce circuit ne sera pris en compte
Au maximum deux dossiers de candidature peuvent être déposés par gestionnaire.**

Avant le 17 mai 2024

Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé

Pour une demande complète, veiller à bien joindre les pièces suivantes :

- Le budget prévisionnel joint au dossier daté, cacheté et signé
- Le Projet complété sous format Word et une version signée
- Un RIB
- Une attestation URSSAF de moins de 3 mois

1- Porteur du projet	
Identité	<i>Mairie d'Ermont</i>
Statut juridique	<i>Administration publique</i>
Adresse du siège	<i>100, rue Louis Savoie – 95120 – ERMONT</i>
Numéro SIREN /SIRET	<i>219 502 192</i>

2 - Identification du représentant légal	
Nom, prénom	<i>M. X. Haquin</i>
Fonction	<i>Maire de la commune d'Ermont</i>
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	<i>Ville d'Ermont Mairie - 100 rue Louis Savoie 95120 Ermont 09 70 80 93 47</i>

3 - Identification de l'animateur référent du projet ou personne référente à contacter	
Nom, prénom	<i>Mme Rolland Montaigne Maureen</i>
Fonction	<i>Directrice du centre socio-Culturel François-Rude</i>
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	<i>Allée Jean de Florette – 95 120 – ERMONT Tel : 01 34 44 24 60 Maureen.Rolland-Montaigne@ville-ermont.fr</i>

4 – La(les) structure(s) porteuse(s) - projet pédagogique	
Type d'équipement (structure jeunesse, centre social, structure information jeunesse, mission locale, ...)	<i>Centre Socio-Culturel François-Rude Secteur Enfance</i>
Commune d'implantation	<i>Commune d'Ermont</i>
Objet statutaire de la structure	<i>Centre Socio-Culturel Municipal de la commune d'Ermont</i>

5 – Les jeunes accueillis	
Axes pédagogiques de la structure en matière de jeunesse	<p><i>Présence d'une structure information jeunesse au sein de la structure et d'un pôle loisirs jeunesse au sein du service des Centres Socio-Culturels de la Ville.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lutte contre le décrochage scolaire et Accompagnement à la scolarité</i> - <i>Accès aux loisirs et à la culture</i> - <i>Accès à l'emploi, soutien à la formation et à l'orientation</i>

	- <i>Prévention et sensibilisation aux usages numériques</i>
Dans quel cadre les adolescents réaliseront le projet : (ALSH, Centre social, accueil jeunes...).	Centre Socio-Culturel François Rude / Secteur Enfance - Ateliers Education au numérique de janvier à juin 2024 et de octobre à décembre 2024 - Temps fort de « la fête du numérique » le 5 octobre 2024
Principales réalisations dans le domaine de l'implication des jeunes :	
En cas de demande renouvelée :	
Montant accordé l'année précédente :	
Quelles évolutions constatez-vous sur le plan quantitatif et qualitatif ?	
DESCRIPTION DETAILLÉ DE L'ACTION à réaliser entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 (tout document utile peut être joint au dossier)	
Titre de l'Action (voir "actions éligibles" dans le cahier des charges)	Ateliers d'Education au Numérique Fête du Numérique
Dates de réalisation et Territoire d'intervention du projet : (commune/quartier où l'action est mise en œuvre)	Date : Ateliers : 23 ateliers de janvier à juin 2024 et 11 ateliers d'octobre à décembre 2024 Fête : 1 évènement fédérateur et festif le 05/10/2024 Territoire : Fête : Ville d'Ermont Ateliers : Quartiers Passerelles, Carreaux, Commanderie, Glatignies. QPV : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Domaines (cochez la ou les cases correspondantes)	Citoyenneté et vie locale..... <input type="checkbox"/> Humanitaire/solidarité <input type="checkbox"/> Science et TechniqueX CultureX NumériqueX Sports <input type="checkbox"/> LoisirsX Départ en vacances en autonomie..... <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : accompagnement à la fonction parentale
Les caractéristiques des jeunes concernés (âges, nombre, ...) Et du territoire concerné	<u>Ateliers Education au numérique :</u> 6 à 8 enfants / jeunes issus en majorité des quartiers de la zone du CSC : quartiers Passerelles, Carreaux, Commanderie, Le Clos, les Glatignies <u>Fête du Numérique :</u> Tout public, familial
Coût total de l'action (voir dépenses éligibles su cahier des charges)	Ateliers Education au Numérique : 1500 € un prestataire : La Ligue de l'Enseignement Fête du numérique : 5 000 € 2 à 3 prestataires (organisation d'évènements numériques, accompagnement à la parentalité, accompagnement des pratiques numériques)
Montant demandé cette année * subvention plafonnée à 5 000 € et 80 % du coût total de l'action	Coût total prestataires : 5000 + 1500 = 6500€ 80% du cout total prestataires : 0.8*6210 = 5000€

Le contexte local :Etat des lieux - les constats de départ qui ont amené à la proposition d'action - pourquoi ce projet ?- A quel besoin problématique répond-il ?
(Diagnostic - repérage du besoin - solution proposée)

De nombreuses familles font régulièrement part de leurs difficultés/inquiétudes dans l'accompagnement et l'encadrement de leur(s) enfant(s) vis-à-vis de leurs utilisations des écrans et d'internet : certains se sentent démunis face au temps que passe leur enfant sur les jeux en ligne ou sur les réseaux sociaux ; d'autres, en arrivent à les diaboliser et interdire « en bloc » toutes ces pratiques ; enfin, certains finissent par laisser leur enfant se « gérer » seul dans ce domaine ne se sentant pas compétents ou légitimes.

L'équipe constate également, auprès des jeunes qui côtoient les structures, à quel point le smartphone prend une place capitale dans leur vie. La plupart affiche des temps d'écrans de plus de 4h par jour (parfois bien plus) sur cet unique objet.

Les membres des équipes, observent également, chez certaines familles, des enfants, qui, dès leur plus jeune âge (0-4 ans), sont (sur)exposés aux écrans, avec des conséquences néfastes et visibles, sur le développement cognitif et/ou la socialisation de ces enfants.

Nous constatons également, de manière générale que, la plupart des jeunes, notamment à leur arrivée au collège, sont très peu compétents avec l'utilisation des ordinateurs, d'internet, des outils de mise en page, de recherche, ...

Les problématiques en lien avec les usages numériques apparaissent extrêmement diverses en fonction des âges des enfants et des jeunes, des typologies des familles et même des usages numériques de chacun. Les réponses à apporter se doivent également de l'être pour être efficaces et pertinentes.

Après réflexion avec l'ensemble des acteurs, elles ont pris la forme au sein du CSC François-Rude, d'ateliers d'éducation au numérique, réguliers, hors vacances scolaires, à destination des pré-ados, les mercredis après-midi.

Ces ateliers sont ponctués d'un temps fort, festif et familial ; informatif et utile aux familles, pour les accompagner dans leur fonction parentale autour des usages numériques de leur(s) enfant(s) et au sein de leur famille.

Objectifs du Projet (orientation globale : objectifs opérationnels)

Ateliers d'Education au numérique :

- Initiation aux outils numériques (matériels, logiciels)
- Réalisations, créations numériques (programmation, manipulation d'images)
- Décryptage des informations, identification des sources, sensibilisation aux Fake News, au harcèlement en ligne, à la protection de la vie privée, aux addictions et temps d'écrans.

Fête du Numérique :

- Proposer un temps d'échange, de partage et d'amusement complice entre parents et enfants/jeunes autour de la pratique des jeux vidéo
- Accompagner les familles et les parents dans leur rôle éducatif en ce qui concerne les pratiques numériques de leur(s) enfants(s)
- Donner des éléments d'information sur les différents types de jeux, les normes en vigueur (PEGI), les pratiques numériques (E-sport, réseaux sociaux) leurs spécificités, leurs apports et leurs dangers pour les enfants et les jeunes.

- Inciter les familles à se saisir de cette problématique, légitimer les parents dans ce rôle, les inviter à échanger avec leur(s) enfants et s'intéresser à leurs utilisations des écrans, des jeux vidéo et d'internet pour pouvoir mieux cadrer ces pratiques et protéger les enfants / jeunes.

ATELIERS EDUCATION AU NUMERIQUE :

De janvier 2024 à fin juin et d'octobre à décembre 2024 chaque mercredi, hors vacances scolaires, de 16h30 à 18h00, dans la salle multimédia du CSC François Rude (8 ordinateurs connectés), un groupe de 6 à 8 enfants de niveaux CM1/CM2, bénéficient d'ateliers d'initiation aux outils numériques.

Sur ces ateliers, depuis septembre 2023, les inscrits ont pu développer des connaissances générales de l'ordinateur, du traitement de texte, de la manipulation d'images, une sensibilisation aux risques (notamment sur les réseaux sociaux) et à la protection de la vie privée, une initiation à la programmation (interface scratch, robots), ...

Pour cette période, sont programmés 20 ateliers dont 10 animés en interne par le référent du secteur enfance et 10 par un intervenant spécialisé de la ligue de l'enseignement.

Sur ces ateliers d'éducation au numérique, les enfants peuvent s'essayer à la programmation de jeux vidéo, la réalisation de défis via l'interface scratch ; la réalisation de tableaux, dessins, la manipulation d'images, la réalisation d'œuvres en light painting et débattre, s'informer avec des intervenants sensibilisés aux enjeux du numérique.

FETE DU NUMERIQUE

Samedi 5 Octobre 2024

Cet évènement s'organise autour de plusieurs espaces, d'une feuille de route qui encourage les participants à les essayer tous, d'un permis de jouer, première étape à faire en famille pour accéder au reste de l'évènement :

- Accueil et remise de la feuille de route et orientation vers le passage du permis de jouer
- Passage du permis de jouer, obligatoire pour accès aux salles de jeux (défis vidéo en famille et *débrief* avec intervenant spécialisé)
- Buvette et espace pour tous petits (-6 ans, trop jeunes pour les jeux vidéo)
- Espace Rétrogaming avec l'association « Retro du cœur » (culture numérique et pratique raisonnée des jeux vidéo)
- Espace Just –Dance (jeu vidéo festif autour de la danse)
- Espace consoles vidéos avec plusieurs postes dont un dédié au tournoi intergénérationnel (parents et enfants en équipe avec prix à la clé)
- Espace d'initiation à la réalité virtuelle (essai du casque VR encadré par le service loisirs jeunesse).
- Simulateurs automobiles (simulateur complet avec volant, pédales, levier de vitesses, siège ...)

De 15h30 à 16h30 : une conférence et temps d'échanges avec une intervenante spécialisée sur « accompagner la parentalité numérique »

La description de l'action avec les moyens spécifiques

(Élaboration et modalités de mise en œuvre, démarche d'implication des jeunes
origine du projet, communication)

	<p>De 17h30 à 18h : fermeture des espaces ludiques, <i>débrief</i> final, temps d'échange et remise des prix du tournoi.</p> <p>Mutualisation des moyens humains et matériels avec le service « loisirs jeunesse » et « Information jeunesse » de la Ville. Temps de préparation avec partenaires et prestataires.</p>
<p>Place du public ciblé (quelle implication du public dans le projet- en amont ; en en cours, en fin de projet)</p> <p>Calendrier (Étapes de réalisation en précisant le rôle des jeunes et de l'adulte référent)</p>	<p>Les projets des ateliers d'éducation au numérique et de la fête du numérique ont été pensés en lien avec de nombreux retours (souvent informels) des familles et en lien avec des constatations/observations des équipes tant sur les temps d'accompagnement à la scolarité et d'animation avec les enfants et jeunes que sur les temps d'accueil conviviaux ou d'échanges thématiques avec les familles.</p> <p>Les ateliers d'éducation au numérique sont conçus en lien avec les participants. L'intervenant associe les enfants aux décisions. Les contenus évoluent et s'adaptent en fonction de leurs attentes et des besoins observés.</p> <p>La préparation de la fête du numérique a commencé 6 mois en amont : les 3 premiers mois pour associer les partenaires et prestataires à la conception et échanger avec eux. Pour sonder également les familles, les enfants, les jeunes. Les 3 autres mois permettront d'organiser et coordonner tous les acteurs et faire la partie administrative (devis, convention, mandats ...)</p>
<p>Les partenaires mobilisés (quels sont les partenaires du projet - institutionnels, locaux - leur place et rôle dans le projet)</p>	<p>« La fête du Numérique », action destinée aux familles d'Ermont est en préparation en partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'association « LMX e-sport » : accompagnement des publics, prévention autour des pratiques numériques et des jeux vidéo, - un intervenant spécialisé dans l'organisation et l'animation de ce type d'évènement, - les services Information Jeunesse (SIJ), Loisirs Jeunesse. - un intervenant spécialisé dans l'accompagnement des parents dans leurs difficultés et leurs rôles éducatifs : Mme C. Daures. - Une association d'animation et prévention autour des pratiques numériques avec utilisation de retro-gaming (jeux vidéo vintage) : « Retro du cœur »
<p>Les résultats attendus avec les indicateurs d'évolutions (Indicateurs mesurables-qualitatifs et quantitatifs)</p>	<p>Fête du numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion / intérêt du public : nombre global de participants, retours des participants. - Typologie du public : Intergénérationnel (nombre et proportions adultes / enfants), social (quartiers de provenance), présence des papas (nombre d'adultes hommes) - lien parent / enfant : proportion adultes / enfants, nombre de paires parents / enfants inscrites au tournoi inter-générationnel, retours des participants - Sensibilisation, prévention, information Participation aux temps de débats, échanges, conférences. Retours des participants à ces temps. - Pertinence de la formule : Retours des partenaires, prestataires et des familles.

Ateliers d'Education au numérique :

- Adhésion / intérêt du public :

Taux de remplissage du dispositif, régularité des présences, assiduité et participation active des inscrits.

- Montée en compétences des enfants dans leur utilisation des outils numériques :

Observations des équipes et retours des parents

- Montée en compétences des enfants dans leurs usages raisonnés de ces outils :

Observations des équipes et retours des parents

- Préparation des enfants à une utilisation mesurée des réseaux sociaux ou des jeux vidéo :

Observations des équipes et retours des parents

- Préparation des enfants à la protection de leur vie privée aux bons usages en ligne, à remettre en question les sources et vérifier les informations :

Observations des équipes et retours des parents

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR EN COMPLEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Justificatifs à fournir lors du dépôt de candidature

=> Pour les Associations – Mutuelles – Comités d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatif à fournir lors de la première demande	Justificatifs à fournir lors d'un renouvellement de demande
Existence légale	Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation ou récépissé de la déclaration de modification
Vocation	Statuts	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	Attestation de non-changement de situation
Régularité face aux obligations légales et réglementaires	Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global \geq à 153.000 € Dernier rapport d'activité Derniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes)	Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global \geq à 153.000 € Dernier rapport d'activité Derniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes)
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.

=> Pour les Collectivités territoriales – Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatif à fournir lors de la première demande	Justificatifs à fournir lors d'un renouvellement de demande
------------------------------	--	---

Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM/EPCI/ Communauté de communes et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	Attestation de non-changement de situation

2. Justificatifs à fournir lors de la signature de la convention

Capacité du contractant	- Délibération de l'instance compétente (conseil d'administration, conseil municipal...) autorisant le contractant à signer
--------------------------------	---

**APPEL A PROJETS 2024
FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AXE 3**

Favoriser l'engagement et la participation des jeunes

Votre projet concerne* :

**Veuillez cocher la case correspondant à l'appel à projet auquel vous souhaitez répondre*

- Renforcer l'accès des adolescents aux loisirs éducatifs en accompagnant le développement d'une offre de loisirs en faveur des publics les plus vulnérables ; soutenir l'essaimage d'initiatives concourant à l'éveil citoyen, artistique, culturel, scientifique et écologique.
- Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes

X Soutenir les initiatives numériques en direction des jeunes

Il s'agit d'une :

x 1^{ère} demande :

Demande renouvelée :

Le dossier de candidature est à retourner à l'adresse électronique suivante, uniquement :

reseaux-partenaires@caf95.caf.fr

**Aucun dossier transmis en dehors de ce circuit ne sera pris en compte
Au maximum deux dossiers de candidature peuvent être déposés par gestionnaire.**

Avant le 17 mai 2024

Aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé

Pour une demande complète, veiller à bien joindre les pièces suivantes :

- Le budget prévisionnel joint au dossier daté, cacheté et signé
- Le Projet complété sous format Word et une version signée
- Un RIB
- Une attestation URSSAF de moins de 3 mois

1- Porteur du projet	
Identité	<i>Mairie d'Ermont</i>
Statut juridique	<i>Collectivité territoriale</i>
Adresse du siège	<i>100 rue Louis Savoie</i>
Numéro SIREN /SIRET	<i>219 502 192 00012</i>

2 - Identification du représentant légal	
Nom, prénom	<i>RENAI Sami</i>
Fonction	<i>Coordinateur jeunesse</i>
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	Sami.renai@ville-ermont.fr / 06.26.73.66.07

3 - Identification de l'animateur référent du projet ou personne référente à contacter	
Nom, prénom	<i>VICENTE Christophe</i>
Fonction	<i>Animateur jeunesse multimédia</i>
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)	Christophe.vicente@ville-ermont.fr

4 – La(les) structure(s) porteuse(s) - projet pédagogique	
Type d'équipement (structure jeunesse, centre social, structure information jeunesse, mission locale, ...)	<i>Service des centres socio-culturel / Secteur loisirs jeunesse</i>
Commune d'implantation	<i>MAIRIE D'ERMONT</i>
Objet statutaire de la structure	<i>Centre socio-culturel « Les Chênes » - 9 rue Utrillo</i>

5 – Les jeunes accueillis

Axes pédagogiques de la structure en matière de jeunesse	<ul style="list-style-type: none">- <i>Intégration du dispositif les promeneurs du net</i>- <i>Ouverture sur les réseaux sociaux pour le service</i>- <i>Veille numérique</i>
Dans quel cadre les adolescents réaliseront le projet : (ALSH, Centre social, accueil jeunes...).	<ul style="list-style-type: none">- <i>En ligne (échange avec l'animateur référent PDN)</i>- <i>Accueil de jeunes</i>- <i>Centre social</i>- <i>Vacances scolaires</i>
Principales réalisations dans le domaine de l'implication des jeunes :	<ul style="list-style-type: none">- <i>Veille numérique</i>- <i>Sensibilisation à l'utilisation du numérique</i>

En cas de demande renouvelée :

Montant accordé l'année précédente :

Quelles évolutions constatez-vous sur le plan quantitatif et qualitatif ?

DESCRIPTION DÉTAILLÉ DE L'ACTION

à réaliser entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024

(tout document utile peut être joint au dossier)

Titre de l'Action (voir "actions éligibles" dans le cahier des charges)	Promeneur du net
Dates de réalisation et Territoire d'intervention du projet : (commune/quartier où l'action est mise en œuvre)	Date : Année 2024 Territoire : Toute la ville d'Ermont QPV : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Domaines (cochez la ou les cases correspondantes)	Citoyenneté et vie locale <input type="checkbox"/> Humanitaire/solidarité <input type="checkbox"/> Science et Technique <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> NumériqueX Sports <input type="checkbox"/> Loisirs <input type="checkbox"/> Départ en vacances en autonomie <input type="checkbox"/> Autre (précisez)
Les caractéristiques des jeunes concernés (âges, nombre, ...) Et du territoire concerné	Nous ciblons les jeunes âgés de 11 à 18 ans qui sont actifs sur Internet et les réseaux sociaux.
Coût total de l'action (voir dépenses éligibles su cahier des charges)	5 177,10€
Montant demandé cette année * subvention plafonnée à 5 000 € et 80 % du coût total de l'action	1 000€
Le contexte local :Etat des lieux - les constats de départ qui ont amené à la proposition d'action - pourquoi ce projet ?- A quel besoin problématique répond -il ? (Diagnostic - repérage du besoin - solution proposée)	Nous constatons dans le cadre de nos actions que de nombreux jeunes à Ermont sont actifs en ligne mais manquent de conseils et de soutien pour naviguer en toute sécurité et de manière responsable sur Internet.
Objectifs du Projet (orientation globale : objectifs opérationnels)	Notre objectif est de promouvoir une utilisation sûre et responsable d'Internet parmi les jeunes, de les sensibiliser aux risques en ligne et de les aider à développer des compétences numériques. Le but est aussi d'offrir un lieu d'accueil virtuel où les jeunes pourront s'informer, demander conseil sur les sujets qui qui les préoccupent.
La description de l'action avec les moyens spécifiques (Élaboration et modalités de mise en œuvre, démarche d'implication des jeunes origine du projet, communication)	Le "Promeneur du Net" sera un professionnel formé qui interagira avec les jeunes sur leurs espaces numériques, offrant des conseils et un soutien en ligne.
Place du public ciblé (quelle implication du public dans le projet- en amont ; en en cours, en fin de projet) Calendrier (Étapes de réalisation en précisant le rôle des jeunes et de l'adulte référent)	Les jeunes seront au cœur de ce projet, avec le "Promeneur du Net" qui interagira avec eux sur leurs propres terrains numériques. Une veille numérique sera assurée pendant une durée de 5h par semaine. Le projet débutera dès le mois de Mai 2024
Les partenaires mobilisés (quels sont les partenaires du projet - institutionnels, locaux - leur place et rôle dans le projet)	Nous travaillerons en collaboration avec les écoles, les collèges, les parents et la SIJ, le CMEJ, et le CIJ 95

Les résultats attendus avec les indicateurs d'évolutions

(Indicateurs mesurables-qualitatifs et quantitatifs)

Nous espérons voir une amélioration de la sécurité en ligne parmi les jeunes, une augmentation de leur conscience des risques en ligne et une utilisation plus responsable d'Internet.

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
EN COMPLEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE****Justificatifs à fournir lors du dépôt de candidature****=> Pour les Associations – Mutuelles – Comités d'entreprise**

Nature de l'élément justifié	Justificatif à fournir lors de la première demande	Justificatifs à fournir lors d'un renouvellement de demande
Existence légale	Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. Pour les comités d'entreprise : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation ou récépissé de la déclaration de modification
Vocation	Statuts	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	Attestation de non-changement de situation
Régularité face aux obligations légales et réglementaires	Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global \geq à 153.000 € Dernier rapport d'activité Derniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes)	Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d'un montant global \geq à 153.000 € Dernier rapport d'activité Derniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes)
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau.

=> Pour les Collectivités territoriales – Etablissements publics

Nature de l'élément justifié	Justificatif à fournir lors de la première demande	Justificatifs à fournir lors d'un renouvellement de demande
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un SIVU/SIVOM/EPCI/ Communauté de communes et détaillant le champ de compétence Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire	Attestation de non-changement de situation

2. Justificatifs à fournir lors de la signature de la convention

Capacité du contractant	- Délibération de l'instance compétente (conseil d'administration, conseil municipal...) autorisant le contractant à signer
--------------------------------	---

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION
ANNEE 2024**

Titre de l'action: Promeneur du net

**Nom de la structure et adresse : CSC LES CHENES - 9 rue Utrillo - 95120
ERMONT**

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	1 000,00 €	70623 Prestation de service reçue de la Caf	
61 Services extérieurs		70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62 Autres services extérieurs		70641 Participations familiales (ou participation des usagers) déductibles de la PS	
63A Impôts, taxes liés aux frais de personnel		70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B Autres impôts et taxes		708 Produit des activités annexes	
64 Frais de personnel	4 177,10 €	741 Subvention et prestation de service versées par l'Etat	
		742 Subvention et prestation de services régionales	
		743 Subventions et prestation de services départementales	
		744 Subvention et prestation de services communales	4 177,10 €
		7451 Subventions exploitation et prestation de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
		7452 Subvention exploitation Caf - FPT (promeneurs du net)	1 000,00 €
		746 Subvention exploitation et prestation de services EPCI (intercommunalité)	
		747 Subvention exploitation et prestation de services versées par une entreprise	
		748 Subvention et prestation de services versées par une autre entité publique	
65 Autres charges de gestion courante		75 Produits de gestion	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		78 Reprise amortissement, dépréciations et provisions	
69 Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	
TOTAL CHARGES	5 177,10 €	TOTAL PRODUITS	5 177,10 €
86 Contributions volontaires		87 Contrepartie, contributions à titre gratuit	
TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	5 177,10 €	TOTAL PRODUITS ET CONTREPARTIE CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT	5 177,10 €
RESULTAT DE L'EXERCICE ¹		0,00 €	

¹ Résultat de l'exercice = total des produits – total des charges



BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

ANNEE 2024

Titre de l'action: FPT AXE 3

Service JEUNESSE - Ermont

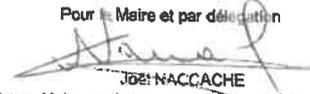
CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	1 650,00 €	70623 Prestation de service reçue de la Caf	
61 Services extérieurs		70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62 Autres services extérieurs		70641 Participations familiales (ou participation des usagers) déductibles de la PS	
63A Impôts, taxes liés aux frais de personnel		70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B Autres impôts et taxes		708 Produit des activités annexes	
64 Frais de personnel	1 750,00 €	741 Subvention et prestation de service versées par l'Etat	
		742 Subvention et prestation de services régionales	
		743 Subventions et prestation de services départementales	
		744 Subvention et prestation de services communales	900,00 €
		7451 Subventions exploitation et prestation de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
		7452 Subvention exploitation Caf - FPT (soutien initiatives jeunes / numérique / innovation)	2 500,00 €
		746 Subvention exploitation et prestation de services EPCI (intercommunalité)	
		747 Subvention exploitation et prestation de services versées par une entreprise	
		748 Subvention et prestation de services versées par une autre entité publique	
65 Autres charges de gestion courante		75 Produits de gestion	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
68 Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		78 Reprise amortissement, dépréciations et provisions	
69 Impôts sur les bénéfices		78 Transfert de charges	
TOTAL CHARGES	3 400,00 €	TOTAL PRODUITS	3 400,00 €
88 Contributions volontaires		87 Contrepartie, contributions à titre gratuit	
TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	3 400,00 €	TOTAL PRODUITS ET CONTREPARTIE CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT	3 400,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE ¹		0,00 €	

¹ Résultat de l'exercice = total des produits – total des charges

Fait le 16 / 05 / 2024
A Ermont

Cachet
Nom, prénom,
Fonction et signature

Pour le Maire et par délégation


JOËL NACCACHE

Adjoint au Maire en charge de l'Éducation et des Apprentissages





**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION
 ANNEE 2024**

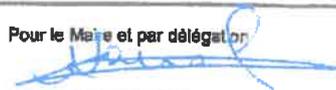
Titre de l'action: *Enrichir la bibliothèque*
 Nom de la structure et adresse: *100 RUE LOUIS BARTOIS
 25120 ERMONT*

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	6 600,00 €	70623 Prestation de service reçue de la Caf	
61 Services extérieurs		70624 Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62 Autres services extérieurs		70641 Participations familiales (ou participation des usagers) déductibles de la PS	128,00 €
63A Impôts, taxes liés aux frais de personnel		70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B Autres impôts et taxes		706 Produit des activités annexes	
64 Frais de personnel	2 340,00 €	741 Subvention et prestation de service versées par l'Etat	
		742 Subvention et prestation de services régionales	
		743 Subventions et prestation de services départementales	
		744 Subvention et prestation de services communales	4 154,00 €
		7451 Subventions exploitation et prestation de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
		7452 Subvention exploitation Caf - FPT (soutien Initiatives jeunes / numérique / Innovation)	5 000,00 €
		746 Subvention exploitation et prestation de services EPCI (intercommunalité)	
		747 Subvention exploitation et prestation de services versées par une entreprise	
		748 Subvention et prestation de services versées par une autre entité publique	
65 Autres charges de gestion courante	442,00 €	75 Produits de gestion	
66 Charges financières		76 Produits financiers	
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnelles	
68 Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		78 Reprise amortissement, dépréciations et provisions	
69 Impôts sur les bénéfices		79 Transfert de charges	
TOTAL CHARGES	9 282,00 €	TOTAL PRODUITS	9 282,00 €
86 Contributions volontaires		87 Contrepartie, contributions à titre gratuit	
TOTAL CHARGES ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	9 282,00 €	TOTAL PRODUITS ET CONTREPARTIE CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT	9 282,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE ¹		0,00 €	

¹ Résultat de l'exercice = total des produits - total des charges

Fait le 16 / 05 / 2024,
 À Ermont

Cachet
 Nom, prénom,
 Fonction et signature

Pour le Maire et par délégation

 Joël NACCACHE
 Adjoint au Maire en charge de l'Éducation et des Apprentissages

